



CHALLENGE A.F.T.

TENNIS LOISIR

RENCONTRES AMICALES MIXTES DE DOUBLES PAR EQUIPES

REGLEMENT

1. Système de rencontres :

Il s'agit de rencontres disputées selon le schéma suivant :

- Poules de 5 équipes maximum : regroupement des équipes dans des poules en fonction de leur proximité kilométrique.
- Toutes les équipes sont assurées de participer à au moins 1 rencontre du tour final.

2. Formule des rencontres :

Les équipes sont composées de 3 Messieurs et 2 dames minimum, avec maximum 5 messieurs et 3 dames sur la feuille de composition d'équipe. L'équipe doit être rattachée à un club mais peut comporter des joueurs ou joueuses d'autres clubs. Toutefois, un même joueur ne pourra jouer dans deux clubs différents dans la même catégorie.

- Il y a 2 doubles MM, 1 double dames et 1 double mixte.
- Les matches se déroulent en 2 sets classiques. Chaque set rapporte 1 pt à l'équipe qui le remporte.

Le classement au terme de la rencontre sera établi de la façon suivante :

- | | |
|-------------|-------|
| a. Victoire | 3 PTS |
| b. Nul | 1 PT |
| c. Défaite | 0 PT |

Si la rencontre n'a pas lieu, les 2 équipes sont forfait et marquent 0 point.

- Les rencontres se déroulent en 2 rotations.
Une première rotation sur deux terrains est programmée à 10 h 00. Un DM au choix de chaque équipe et le DD se déroulent à ce moment. Ces matches seront suivis du DMX et du second DM au choix de chaque équipe mais à condition que le seconde DM comporte au moins un joueur différent du premier DM.

3. Horaire des rencontres :

- Les dates ci-dessous sont les dates « calendrier » de référence : c'est à cette date que la rencontre doit avoir lieu **au plus tard** et la feuille de résultats transférée au secrétariat de l'AFT au plus tard le lendemain à 12h par mail à l'adresse info@aftnet.be .
- Les rencontres doivent se dérouler au plus tard le dimanche prévu au calendrier ou avant en cas d'accord entre les deux capitaines.
- Journées: 09/7,16/07, 23/7,13/8, 27/8, 10/9 et 24/9.
- La rencontre peut être avancée moyennant accord des 2 équipes.

Les joueurs des deux premiers doubles de chaque équipe doivent être présents au moins 15 minutes avant le début des rencontres.

Les interclubs amicaux sont accessibles aux joueurs nés en 1999 ou avant.

4. Catégories :

- Division 1 : 25 min à 40 pts max par paire
 - Division 2 : max 20 pts par paire
5. La liste des affiliés du club est d'actualité, si un joueur AFT désire jouer pour un autre club, il suffira de le signaler lors de la rencontre. **Les classements de simple** 2017 sont d'application.
 6. Il n'y a pas de droit d'inscription à cet interclub. Inscriptions par mail à l'adresse paul_patrick.brabant@aftnet.be jusqu'au 15/06.
 7. En aucun cas une paire ne peut dépasser le maximum de points prévus sous peine de forfait de la paire.
 8. En cas d'égalité de points au classement général final l'article 39 du règlement des championnats interclubs sera d'application.
 9. Pour tous les éléments non repris dans ce règlement, le règlement sportif en vigueur à la fédération est d'application. Néanmoins, aucune sanction financière ne sera délivrée.